

**Réunion des Partenaires Financiers pour
Le Dixième XPlan de Développement
*Tunis, le 2 juillet 2002***

Evolution du rôle du secteur public dans le développement de la Tunisie

Jean-Louis Sarbib

Vice-Président de la Banque mondiale

Pour

Le Moyen Orient et l'Afrique du Nord

Monsieur le Premier Ministre,
Messieurs les Membres du Gouvernement,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi d'avoir été invité avec d'autres partenaires financiers de la Tunisie à participer à cette importante réunion sur les perspectives et les défis qui caractérisent la situation de la Tunisie à l'aube de son Dixième Plan de Développement économique et social, le premier du XXIème siècle.

Je voudrais tout d'abord parler des résultats obtenus et des progrès réalisés au cours des trois dernières décennies et mentionner les atouts dont le pays dispose aujourd'hui pour faire face au nouveau siècle.

Je pourrai longuement parler de ce que le pays a réalisé, mais je me contenterai de citer quelques faits saillants. Depuis l'indépendance le revenu réel par habitant a augmenté de plus de deux fois et demie et tous les indicateurs du bien être social et économique se sont nettement améliorés : l'incidence de la pauvreté a fortement baissé passant de 40% à 7%, puis à 4.2% comme le mentionne le 10^{ème} Plan ; la quasi-totalité des enfants (filles et garçons) sont scolarisés dans le cycle de l'enseignement primaire, et l'espérance de vie est passée de 50 à 70 ans. Le Premier Ministre a également rappelé les efforts du pays en faveur de la femme ainsi que de l'enfance, efforts dont les résultats sont probants.

Une tradition de gestion macroéconomique prudente, un réseau d'infrastructure solide, un capital humain important, une population jeune et un secteur privé qui a prouvé son dynamisme sont les principaux atouts dont le pays bénéficie pour faire face aux défis des 5 années à venir. Et la Tunisie a choisi de devenir une économie ouverte et compétitive, comme en témoigne le travail fait dans le cadre de l'Accord d'association avec l'Union européenne et l'adhésion à l'OMC.

Les bases sont là. Et la période du 10ème Plan sera cruciale pour en retirer tous les bénéfices : les politiques et institutions économiques du pays devront s'adapter rapidement et fermement pour faire face à la concurrence croissante alors que s'achève la mise en place de l'Accord d'association avec l'UE. Au cours des cinq prochaines années la Tunisie doit, en effet, renforcer davantage encore ses ressources humaines, développer un secteur privé plus dynamique capable d'utiliser au mieux les partenariats avec

l'Europe et les réseaux commerciaux mondiaux, et renforcer sa résistance aux chocs externes. Le 10^{ème} Plan représente un programme adéquat et cohérent pour commencer à relever les défis.

La Tunisie a une longue histoire de paris réussis. Les plans successifs ont vu le pays développer d'abord des industries de main d'œuvre (textile), puis se tourner vers le développement des exportations de services et de produits manufacturés mécaniques et électriques. Cette tradition amène le pays aujourd'hui à faire le pari de l'économie du savoir que le Plan a choisi comme un de ses thèmes principaux. Nous pensons que c'est un choix judicieux, basé sur une analyse que nous partageons du positionnement stratégique du pays et de la bonne utilisation de son capital humain.

Quels sont les facteurs susceptibles d'aider le pays à gagner une fois encore ce nouveau pari ? Je ne vous parlerai pas aujourd'hui du rôle du secteur privé, sur lequel le Dixième Plan est clair et éloquent, mais bien du rôle fondamental joué par le secteur public pour jeter et consolider les bases d'une économie basée sur la connaissance et le savoir.

La raison en est toute simple : la principale leçon que l'on peut tirer de l'expérience des pays qui ont réussi leur restructuration interne et leur intégration dans l'économie mondiale est que le développement d'une économie basée sur le savoir, fortement intégrée au reste du monde nécessite un secteur public efficace et transparent. En son absence, l'expérience internationale a montré que les ressources risquent de se retrouver aux mains d'un petit groupe et que les institutions économiques et politiques ne s'adaptent que lentement aux défis des flux mondiaux de l'information, des produits et des capitaux.

En effet, les réussites du développement coïncident souvent avec l'aptitude d'une société à créer un environnement où *des règles équitables et prévisibles sont la fondation des interactions économiques et sociales*. La mise en place de ces règles d'interactions économiques et sociales implique des progrès dans au moins trois dimensions sur lesquelles le pays est déjà bien avancé :

- **Mise en place d'un environnement propice à un secteur privé concurrentiel.**
Le secteur public doit réglementer le secteur privé quand besoin en est, mais plus généralement il doit encourager la concurrence et la transparence, et veiller à la suprématie du droit pour optimiser les résultats du marché.
- **Gestion efficiente du secteur public favorisant la capacité du Gouvernement à mettre en œuvre des politiques saines.** Le secteur public doit veiller à utiliser judicieusement les ressources dont il dispose, assurer les biens et services publics, ne pas évincer les activités privées, et établir des mécanismes de reddition des comptes aux citoyens qui empêcheront le développement de pratiques de fraude ou de corruption.
- A la base de ces deux objectifs : **une structure gouvernementale qui favorise l'équilibre des pouvoirs, la transparence et la responsabilisation, en particulier grâce à la participation de la société civile.**

Le Plan que nous discutons aujourd'hui fait nombre de propositions importantes dans ces domaines que la Banque mondiale est prête à appuyer et à accompagner dans les cinq années à venir.

Tout d'abord, **améliorer la qualité du cadre réglementaire est un défi clé**. La Tunisie a déjà constaté les avantages que comporte pour le secteur des affaires l'élimination de réglementations lourdes et encombrantes. La déréglementation des entreprises offshore des contraintes imposées au reste de l'économie en est un exemple. La robuste croissance du secteur offshore qui en a résulté a largement contribué à l'emploi, à la croissance et à la pérennité extérieure. Le défi actuel consiste à étendre cette performance au reste de l'économie, au fur et à mesure que la distinction administrative entre les secteurs offshore et onshore sera devenue obsolète et discriminatoire avec l'achèvement de l'Accord d'association avec l'UE.

Nous pensons qu'un régime de régulation et d'investissement plus prévisible engendrera une plus grande confiance de la part des investisseurs privés nationaux et étrangers. A ce stade avancé de son développement, la Tunisie aurait plus intérêt à renforcer la prévisibilité et la transparence plutôt qu'à maintenir un système d'incitations financières généreuses mais complexes et souvent sélectives. L'expérience internationale indique en effet que des incitations financières généreuses réussissent principalement à attirer des investissements délocalisés, mais qu'elles ne réussissent pas toujours à attirer le type d'investissement dont la Tunisie a besoin aujourd'hui pour accélérer son entrée dans l'économie du savoir de l'avenir.

Pour concrétiser la vision du développement du 10^{ème} Plan, **le cadre réglementaire du secteur des Technologies de l'information et de la communication (TIC) est un deuxième élément clé**. Comme cela a pu être constaté lors de la vente de la seconde licence GSM, le développement durable et rapide du secteur des TIC appelle des choix non discriminatoires de normes techniques, des appels d'offres ouverts à la concurrence pour la sélection d'opérateurs internationaux et de fournisseurs d'équipement, et l'application de principes antitrust. Pour faire face à ces défis des organes de réglementation ont été créés récemment. Un engagement continu pour garantir l'indépendance de ces organes est fondamental pour assurer une concurrence saine et durable et la participation du secteur privé.

La qualité du cadre réglementaire sera également essentielle pour faciliter *la participation du secteur privé aux infrastructures qui est une autre des priorités retenues par le 10^{ème} plan*. La participation du secteur privé aux infrastructures devrait largement contribuer à la réalisation des objectifs du 10^{ème} Plan : croissance accrue grâce à des services d'infrastructure plus nombreux et de meilleure qualité, hausse du niveau de l'investissement et de la part de l'investissement privé, et réduction du déficit budgétaire ainsi que de l'endettement extérieur dans le PIB. Les autres facteurs essentiels pour maximiser les avantages des investissements privés ont trait à la modernisation des cadres juridique et réglementaire, la restructuration des entreprises publiques, et la privatisation des avoirs publics. L'efficacité des secteurs de l'infrastructure s'en trouvera dès lors accrue ainsi que la productivité et la compétitivité de l'économie dans son ensemble.

Pour ce qui est de la gestion du secteur public, la Tunisie présente un excellent un excellent bilan d'application de politiques économiques dynamiques qui ont favorisé la croissance et garanti la pérennité budgétaire et extérieure. Pour relever les défis du 10ème Plan il faudra continuer à renforcer la gestion du secteur public dans un certain nombre de domaines :

- A moyen terme, la politique budgétaire devrait prévoir des dépenses qui permettront à la Tunisie de consolider son “ infrastructure sociale ”, notamment les investissements publics dans la santé et l'éducation. Il y a longtemps déjà, la Tunisie a décidé d'adopter comme objectif prioritaire le développement du système éducatif national et a réussi l'enjeu de la scolarisation comme moteur du développement. Et les bénéfices extraordinaires que le pays a tiré de ces choix sont aujourd'hui sous nos yeux. La transition à une économie basée sur le savoir, envisagée dans le 10^{ème} Plan, implique la poursuite de ces efforts avec pour objectif de promouvoir un savoir plus spécialisé au moyen d'investissements plus coûteux, où les pays émergents sont non seulement des consommateurs avides mais également des producteurs de connaissances dans un monde de plus en plus global. Ceci est tout particulièrement important pour le développement du secteur des TIC où le manque de ressources humaines qualifiées pourrait constituer un goulot d'étranglement et remettre en cause la réalisation des objectifs de croissance du 10^{ème} Plan.
- Une administration de qualité a été un facteur essentiel des réalisations du pays au cours des dernières décennies. Le passage d'un modèle de développement fondé sur l'étatisme à un modèle où le secteur privé devient le moteur de la croissance économique demande des ajustements du rôle, de la taille et de l'expertise de l'administration publique. Les initiatives nouvelles devraient s'efforcer d'améliorer l'efficacité de la prestation des services publics, de décentraliser l'administration, et de réduire le coût de la fonction publique. Les initiatives devraient s'étendre à un large éventail de dépenses rigides, notamment la masse salariale qui est relativement importante puisqu'elle absorbe près de 12 pour cent du PIB et plus de 35 pour cent des dépenses publiques. Les efforts de réduction de la masse salariale pour l'aligner sur les normes internationales devraient s'inscrire dans une problématique d'amélioration de la qualité, et de renforcement des mécanismes de reddition des comptes aux utilisateurs des services administratifs. L'utilisation de l'Internet pourra jouer un rôle important dans ce sens. Bien que les structures administratives soient relativement bien conçues en Tunisie par rapport à d'autres pays de la région, l'application à part entière de l'Accord d'association avec l'UE impliquera la modernisation de ces structures afin de réduire le coût des affaires. L'amélioration de l'efficacité des douanes sera un domaine clé où d'autres efforts devront être déployés.
- La Tunisie doit également relever le défi de la mise en œuvre de réformes institutionnelles pour améliorer la qualité et l'efficacité de l'administration en renforçant la transparence des comptes budgétaires et en adoptant un cadre

budgétaire intégré. Il serait tout particulièrement important que l'information concernant les relations entre l'administration centrale et les entreprises publiques soit encore plus complète et que ces dernières soient mieux intégrées au budget. L'intention des autorités est d'améliorer le processus budgétaire afin de mieux prioriser les dépenses et son efficacité à concrétiser les objectifs de développement. Ces efforts pourraient s'accompagner d'une meilleure comptabilité des recettes fiscales sacrifiées du fait des incitations existantes sur l'impôt des sociétés, éventuellement dans un document budgétaire d'accompagnement. L'amélioration de la transparence budgétaire et l'adoption d'un cadre budgétaire intégré faciliteraient largement le suivi des risques budgétaires associés aux passifs éventuels du secteur public, y compris le secteur bancaire.

- Le renforcement du secteur financier, pour empêcher l'accumulation de prêts non productifs, est un autre domaine important pour la réalisation des objectifs du Gouvernement. Outre le fait de réduire les risques budgétaires pour le Gouvernement, ceci améliorera la capacité du secteur bancaire à mobiliser le financement requis pour atteindre les objectifs de croissance du 10^{ème} Plan. Le renforcement de la gouvernance des entreprises et des pratiques de crédit, accompagné d'une supervision prudentielle plus stricte du secteur bancaire, aideraient à relever les défis futurs d'un compte de capital plus ouvert.

Une nouvelle problématique du développement se met en place depuis quelques années et elle a connu sa consécration lors de la Conférence de Monterrey. Cette problématique fait de la participation des populations à la définition de leur avenir, un élément essentiel du succès des efforts de développement économique et social. Pour sa part, le Gouvernement tunisien élabore une approche consultative pour améliorer et encourager le débat et la participation au processus de prise de décision économique. L'ensemble du processus est aujourd'hui régi essentiellement par l'administration centrale. Le débat externe a été mis en veilleuse, en raison des préoccupations d'instabilité régionale, et l'action des médias est restée timide. Aujourd'hui, avec l'émergence d'une classe moyenne stable et éduquée, aux aspirations multiples, avec l'intégration croissante de la Tunisie à l'économie mondiale, les conditions semblent propices à une participation plus active de la société civile au processus de développement tout en préservant le contexte de stabilité et de cohésion sociale qui reste un des atouts majeurs du pays.

Le développement d'une économie fondée sur le savoir exige aussi un environnement propice à l'innovation et à la circulation des idées. Il ne pourra que bénéficier des efforts en cours pour faciliter la divulgation de l'information, permettre la création d'organes de recherche et de groupes de réflexion indépendants, et une plus grande liberté d'action pour les initiatives privées dans le secteur de l'information. Enfin, un environnement des affaires plus transparent, un élargissement du dialogue avec le secteur privé, et un engagement plus profond avec la société civile contribueront largement à renforcer le développement économique et la cohésion sociale, domaines dans lesquels la Tunisie a réalisé des progrès remarquables au cours des trente dernières années.

J'ai partagé avec vous ces quelques réflexions qui résultent de la lecture des documents que nous avons reçus pour cette conférence. Elles montrent une forte convergence de vues avec les objectifs du Dixième Plan et traduisent la volonté de la Banque mondiale de continuer un partenariat fructueux avec la Tunisie pour permettre au pays de tirer le plein bénéfice des efforts déjà consentis et pour réussir dans la voie nouvelle que trace le 10ème plan. Le partenariat de la Banque mondiale avec la Tunisie couvrira deux aspects : un programme de coopération pour le partage des connaissances et d'expérience et un soutien financier d'un minimum de 710 millions de dollars pour l'amélioration de la compétitivité, le développement de l'enseignement supérieur, le secteur de l'eau et à l'appui à la décentralisation et au développement municipal.

Nous espérons que, tout comme nous, les partenaires de développement du pays, publics et privés, sauront trouver les voies et moyens d'apporter leur contribution au remarquable effort de développement dont nous voyons ici les résultats.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Louis Sarbib